



**Déclaration
Environnementale 2019**
(Données 2018)



DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE

A. LE PROFIL DE NOTRE SOCIÉTÉ

L'entreprise de Graphisme & Lettrage est créée en juillet 1988 par Bruno Schmitz. En 1998, aidé par son épouse, ils s'implantent dans le zoning industriel de Biron dans des bâtiments neufs de 400 m² et étendent leurs activités à l'impression digitale. Ils créent la société SCHMITZ DIGITAL PRINTING sprl en 2003. Depuis, la société emploie 19 personnes et a investi dans un parc machine moderne et innovant dans une infrastructure de 3500 m². Toutes les activités de l'entreprise sont couvertes par un permis d'exploiter et une déclaration de classe 3 respectivement octroyés le 13/05/2002 (valable jusqu'au 13/05/2022) et le 29/12/2017 (valable jusqu'au 29/12/2027).

La société Schmitz Digital Printing sprl a pour objets tous les travaux et services se rapportant directement ou indirectement à l'imprimerie, au graphisme et au lettrage. Son activité principale est concentrée, depuis plus de 10 ans, dans le secteur de l'impression digitale grand et très grand formats, comme par exemple, le revêtement de véhicules (camion, tram, bus...), de bâches publicitaires ou événementielles (pour cinémas, bâtiments en rénovation...), de vitrines publicitaires, décoration (magasins, musées...).

Nom société : SCHMITZ Digital Printing sprl	
Personne de contact : Bruno Schmitz	
Adresse : Allée des Artisans, 3 – 5590 Ciney	
Tél. : 083 21 62 58	Fax. : 083 21 62 58
E-mail : info@schmitz.be	Site Internet : www.schmitz.be
Code NACE : 18.120	TVA : BE 0860 879 750
Nombre d'employés (ETP) : 19.49	Surface : 3500 m ²
Activités : Imprimerie, graphisme, lettrage Impression digitale grand et très grand format	

B. DESCRIPTION DE NOTRE SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL (SME)

Bien avant la mise en place du SME, notre démarche environnementale était communiquée sous le nom 'Green Attitude'. La création de ce logo et son insertion dans tous nos médias informaient déjà nos clients, fournisseurs et collaborateurs de notre vision environnementale. L'enregistrement EMAS vient consacrer cette démarche. Elle nous permet de changer la culture de l'entreprise et de ses employés par leur implication au quotidien, d'innover et d'anticiper l'évolution du marché, pour être un exemple dans notre secteur par rapport au développement durable et la responsabilité sociale des entreprises et plus particulièrement en termes de gestion de l'environnement.

Notre Système de Management Environnemental (SME) est applicable sur l'ensemble des activités de Schmitz Digital Printing. Il a été mis en place sur base de la méthodologie EMAS Easy particulièrement bien adaptée à notre type d'entreprise. Il définit les responsabilités, les objectifs, les moyens, les actions environnementales, les besoins et formations, ainsi que le contrôle et la communication nécessaires. Grâce au Responsable Environnement et à notre Eco-Team, chaque employé est impliqué dans la démarche via les guides de bonnes pratiques, leur « permis de conduire » (précisant leur rôle et responsabilité), et les contrôles réguliers de la bonne exécution du SME.

L'analyse environnementale initiale est basée sur des éco-cartes qui permettent de mettre en évidence nos aspects et impacts environnementaux. Chaque zone « à risque » est identifiée. Le recueil de la législation, la veille légale, les audits internes, les quick-check, l'évaluation de la conformité à la législation, la revue de direction annuelle, le suivi des performances par les tableaux de bords et l'agenda des échéances environnementales permettent de compléter les informations relevées et de mettre en place une procédure proactive de suivi des objectifs à atteindre.



DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE

C. NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La société Schmitz Digital Printing srl a pour objets tous travaux et services se rapportant directement ou indirectement à l'imprimerie, au graphisme et au lettrage.

Son activité principale est concentrée, depuis plus de 20 ans, dans le secteur de l'impression digitale grand et très grand formats.

Dans le souci de préserver l'environnement pour les générations futures, la société Schmitz Digital Printing srl ainsi que chacun de ses employés s'engagent, au-delà de la législation en vigueur, à une amélioration continue de l'environnement et à sa protection. Cet engagement consiste à :

1. Gérer rigoureusement l'énergie via des actions prioritaires :

- Isolation du bâtiment
- Réduction des consommations à la base
- Sensibilisation du personnel aux économies d'énergie
- Choix des équipements en fonction de leur profil énergétique

2. Utiliser tant que possible les énergies alternatives :

- Choix de producteurs d'énergies vertes

3. Réduire le gaspillage à la source :

- Amélioration de la gestion des matériaux mis en oeuvre
- Optimisation du stock pour diminuer les transports
- Priorité à l'impression digitale et suppression des techniques polluantes

4. Gérer et trier les déchets :

- Amélioration du tri sélectif et du compactage
- Optimisation des filières de recyclage ou de réutilisation
- Diminution des déchets par de meilleures pratiques

5. Utiliser des consommables en fonction de leur impact environnemental :

Nous voulons favoriser les encres écologiques, les produits sans PVC, les supports biodégradables, les matières recyclées et les produits écologiques

6. Gérer les risques de pollution et de santé des travailleurs :

Accroître l'information, la communication, la signalisation et la prévention de la pollution parmi et avec les travailleurs

7. Mettre en place un contrôle environnemental interne efficace :

Avec l'implication de toutes les ressources humaines de l'entreprise, nous vérifions régulièrement que tous les moyens nécessaires sont mis en oeuvre pour la réalisation de notre politique

8. Devenir un modèle en gestion environnementale pour nos clients et nos partenaires :

Nous voulons entretenir un dialogue permanent et transparent avec nos clients et nos fournisseurs pour trouver des solutions durables.

A travers nos actions et notre dynamisme proactif, nous voulons mettre au point des solutions technologiques ou produits innovants.

Pour l'équipe Schmitz Digital Printing srl,
Véronique SCHMITZ



CINEY, LE 24 JUIN 2019
Bruno SCHMITZ



DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE

D. NOTRE MÉTIER ET SES ASPECTS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

L'analyse environnementale initiale (réalisée en 2010) avait permis de dégager les principaux aspects environnementaux à améliorer et de définir une politique plus rigoureuse. Les aspects significatifs sont essentiellement liés à l'activité de l'impression digitale grand format. Ils comprennent :

1. Le bruit généré par les machines de production.
2. La courte durée de vie de la plupart de nos produits grand format (bâches en PVC et panneaux de PVC rigide) : 40% de notre production a une durée de vie de 4 semaines : ce qui engendre des déchets chez nos clients (aspect environnemental indirect)
3. La production et le stockage de déchets dangereux (encres et solvants principalement)
4. Le transport lié à l'approvisionnement de matières premières ainsi que le transport de produits finis via des transporteurs externes et des camionnettes internes
5. Les émissions de composés organiques volatiles en interne, provenant des encres UV, des encres contenant du solvant et des solvants de nettoyage, pouvant avoir un impact sur la santé du personnel et sur la qualité de l'air rejeté à l'extérieur.
6. La consommation électrique due à l'utilisation des machines de production et à l'éclairage, et la consommation de gaz pour le chauffage de nos bâtiments.
7. La production de déchets classe 2, majoritairement composée de bâches en PVC, de panneaux de PVC rigide et de vinyle autocollant. Etant donné que l'entreprise réalise des travaux sur mesure, les déchets de fabrication augmentent.
8. Nos activités n'engendrent pas d'impact en termes de biodiversité.

E. ACTIONS ET INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES RÉALISÉES EN 2018

1. Grâce au travail quotidien de la gestion des données et des informations, la synthèse de ceux-ci lors de la revue de direction est grandement accélérée.
2. Le nouvel ISO 14001-2015 fait à présent partie d'un classeur distinct .
3. Pas de nouveaux types de matières dans les flux ;
Nous testons des variantes de produits moins denses (ex : Forex lite)
4. Eco-conception : ex : emballages ADP
(réutilisation mandrins et bocks de maintien)
5. Réorganisation de certaines filières de recyclage via d'autres opérateurs
6. Diminution de l'utilisation d'énergie et de produits dangereux par rapport aux m² produits.
7. Mise en route d'un process « direct to print » en encres latex.
8. Augmentation du volume de déchets recyclés.



OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX 2017-2021

PROCÉDURE EMAS

- Intégrer le SME dans une politique globale de développement durable.

Simplification de l'entièreté du processus EMAS :

- Supprimer les informations redondantes
 - Formaliser et résumer le processus
 - Affiner les indicateurs
 - Clarifier l'ambigüité ISO14001 / EMAS
 - Amélioration des indicateurs utilisant le chiffre d'affaire à l'aide de la marge qui restera confidentielle
-

ENERGIE

- Maintenir le niveau de consommation dans le processus actuel
 - Un gestionnaire de portefeuille énergétique sélectionne désormais à notre place les fournisseurs de gaz et d'électricités les plus concurrentiels avec la condition d'une énergie 100% verte. Cette action va nous permettre de conserver un fournisseur 100% vert malgré d'éventuels rachats de fournisseur ou d'augmentation de tarif.
 - Etudier la possibilité d'une installation photovoltaïque liée à la consommation bureautique
-

ORGANISATION

- Mise en place d'un système d'optimisation des formats
- Mise en place d'un système de suivi des erreurs (avec analyses et solutions)

DÉCHETS

- Recherche continue de nouvelles filières de traitement des déchets
 - Optimiser les zones temporaires de tri des déchets
 - Diminution globale de la quantité de déchets produits par rapport aux matières premières (indicateur à créer, additionner les matières première et faire le rapport avec les déchets produit).
-

INNOVATION

- Etude pour le remplacement de la soufflerie chauffante de l'atelier de lettrage par un système de chauffage radiant.
 - Relighting atelier lettrage
 - Recherche d'un vernis non cassant pour les vinyles autocollants
-

ECO CONCEPTION

Développer l'approche d'éco-conception au niveau :

- Des matières utilisées
- Du développement de produits
- Des processus de production
- Des conseils aux clients



INDICATEURS ET SUIVI DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Afin d'évaluer notre performance environnementale et de contrôler les progrès vers nos objectifs, nous avons mis en place des méthodes de récolte et de traitement d'informations: lors de contrôles périodiques prédéfinis, des données seront collectées et intégrées à un tableau de bord. Ces données nous permettront de faire le point chaque année afin de réviser nos pratiques et de mettre en relation notre empreinte environnementale avec nos indicateurs de productivité (chiffre d'affaire, nombre d'employés, m² produits).

Voici les indicateurs de performance environnementale pour l'année 2018.

Rapport des indicateurs de consommation par rapport au chiffre d'affaires et/ou au m² produits

		2013	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution 2017-2018
ENERGIE	consommation d'électricité en KW/CA en €	0,050	0,045	0,045	0,049	0,042	0,045	7,15%
	Consommation électrique en kW/m ² produits	0,744	0,706	0,692	0,757	0,660	0,636	-3,52%
	gasoil en l/CA en €	0,009	0,009	0,009	0,010	0,009	0,009	-2,08%
	gaz en M ³ / CA en €	0,007	0,005	0,005	0,008	0,006	0,005	-19,32%
EAU	consommation d'eau en M ³ /CA en €	0,00003	0,00003	0,00003	0,00006	0,00003	0,00005	39,37%
	consommation d'eau en M ³ /travailleurs	3,077	3,297	3,370	5,351	3,899	5,593	43,42%
EMISSIONS (CORRIGE)	émission CO ² en kg/CA en €	0,064	0,056	0,058	0,072	0,060	0,059	-1,65%
DECHETS	poids total des déchets en kg/CA en €	0,015	0,009	0,013	0,021	0,012	0,014	21,92%
DECHETS RECYCLES	poids total des déchets recyclés en Kg/CA en €	0,0094	0,0060	0,0108	0,0169	0,0081	0,0118	45,78%
DECHETS ENCRE/SOLVANTS	Poids des déchets d'encres/solvants Kg/m ² produits	0,00368	0,00483	0,00457	0,00734	0,00648	0,00482	-25,60%
	Poids des déchets d'encres/solvants Kg/CA	0,00034	0,00030	0,00030	0,00047	0,00041	0,00034	-17,38%
PRODUITS DANGEREUX	En l/m ² produits	0,00792	0,01079	0,01051	0,01141	0,01123	0,00786	-30,06%
	en l/CA en €	0,00053	0,00068	0,00069	0,00073	0,00071	0,00055	-22,33%

* estimations (méthode de calcul disponible sur demande)

Indicateur biodiversité : nous n'avons pas d'impact sur la biodiversité

Surface bâtie : 1260 m²
 Surface totale du terrain : 3500 m²
 Equivalents Temps Plein : 19,49



INDICATEURS ET SUIVI DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

POUR LE BILAN ENVIRONNEMENTAL 2019 NOUS CONTINUONS À AFFINER LE CALCUL DE NOS PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES :

1. Suivi de la performance énergétique

Les consommations mensuelles d'électricité, de gaz, d'eau et d'air comprimé sont reportées dans notre tableau de bord. L'écart entre les valeurs type et les valeurs relevées est analysé pour déceler une éventuelle anomalie.

2. Suivi de l'utilisation de matière

Notre ERP mis en place en octobre 2010 nous permet d'établir encore plus précisément les flux de nos matières premières (en tonnes): supports, encres et produits additionnels. Le nouveau module dédié au grand format va nous permettre dans l'avenir de mieux planifier le regroupement par matière et d'améliorer la gestion de la production et du stock.

3. Suivi de la production et de la prise en charge des déchets

Les rapports annuels d'enlèvement de sociétés spécialisées concernant le PVC, le carton, les plastiques et les déchets dangereux permettent déjà une comparaison de notre production de ces types de déchets. Un reporting concernant notre production et détention des déchets dangereux est réalisé et transmis annuellement aux autorités conformément aux exigences réglementaires de la législation environnementale wallonne.

4. Evaluation des influences de l'entreprise

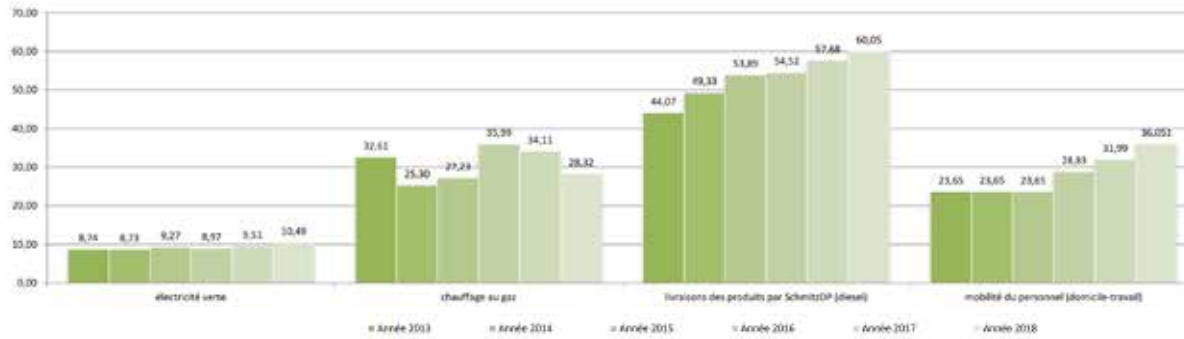
Il s'agira ici d'observer les changements de pratiques de nos clients: d'une part dans leur participation à notre récupération des déchets (quantification des retours de supports à courte durée de vie), d'autre part dans leur choix et types de commande auprès de nous, enfin, dans leur façon d'assumer leur responsabilité environnementale et de propager les bonnes pratiques.

5. Empreinte carbone (simplifiée)

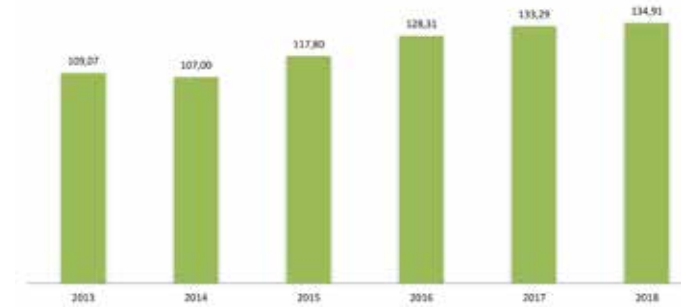
L'empreinte carbone de nos activités représente notre participation au changement climatique de par le fonctionnement et les activités de l'entreprise. Il montre que notre impact direct réside dans la consommation électrique, les déplacements du personnel domicile-travail et les véhicules de l'entreprise. Nous utilisons dès lors un outil qui calcule notre impact direct de nos activités sur l'environnement. Notons que cet outil a été développé en interne sur base de la méthodologie qui nous a été transmise par le consultant qui nous a accompagné dans la mise en place du SME en 2010.



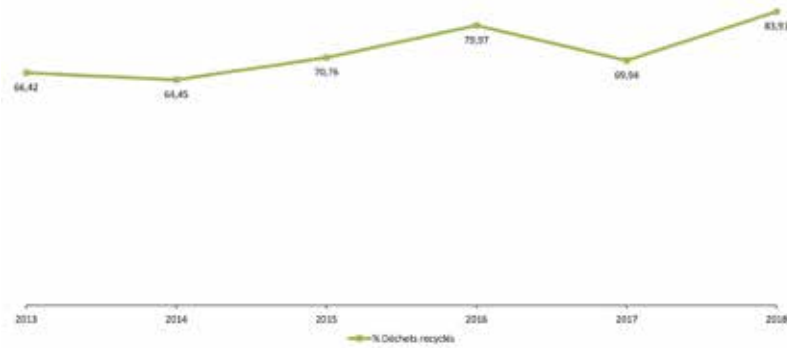
Emissions de gaz à effet de serre en t eq CO₂



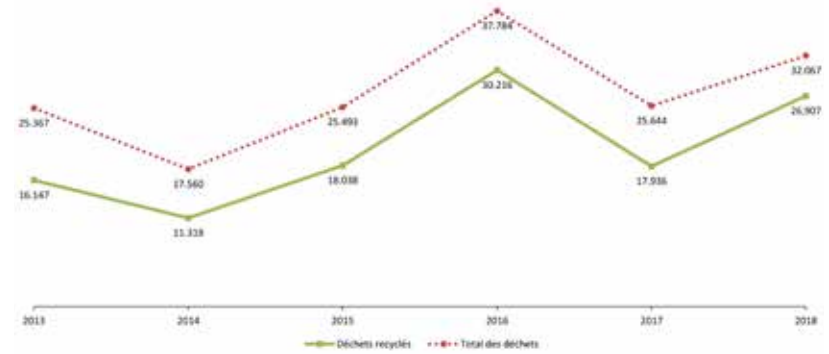
Bilan carbone en t eq CO₂



Pourcentage de déchets recyclés ou réutilisés

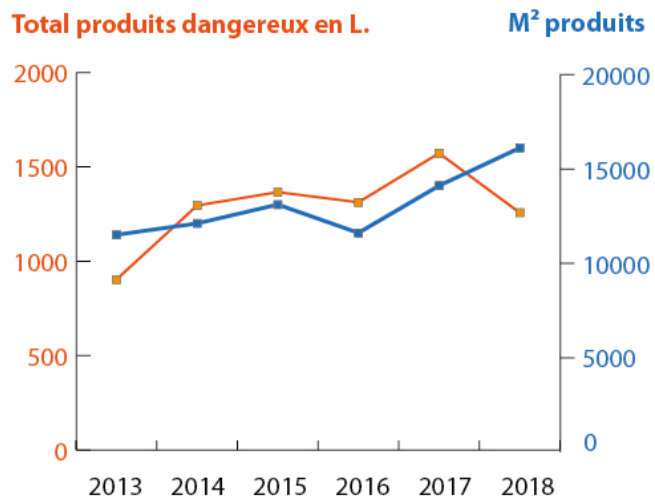


Comparaison entre le poids total des déchets recyclés et le poids total déchets

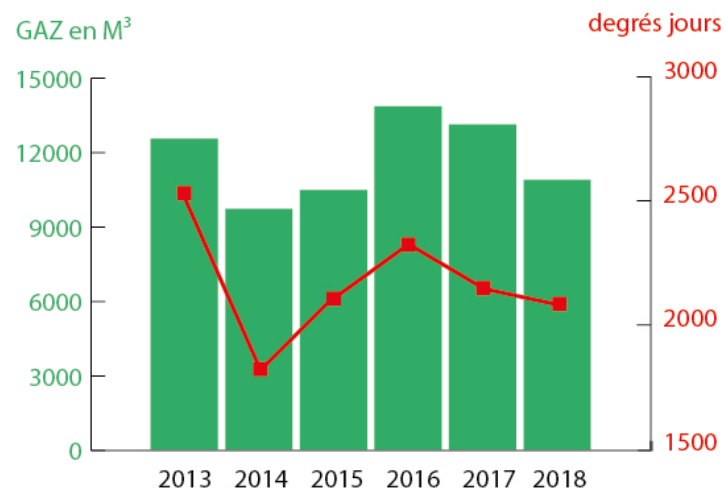




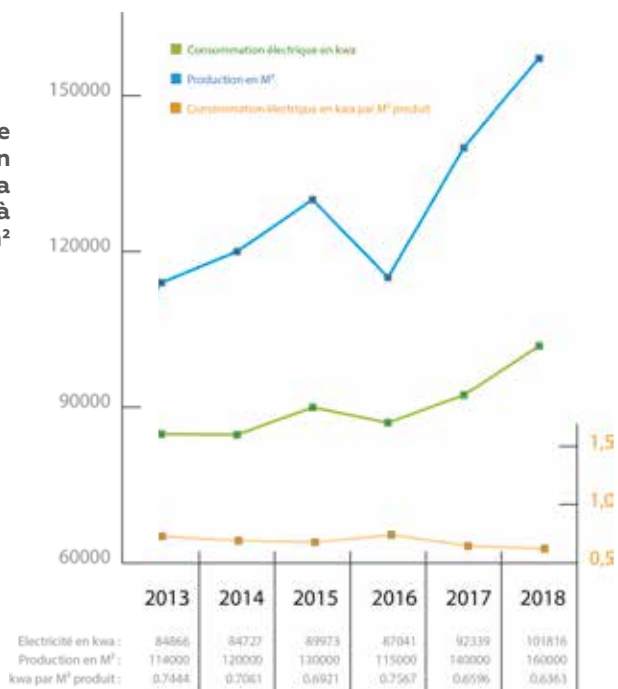
Total des produits dangereux en L par rapport à la production en m²



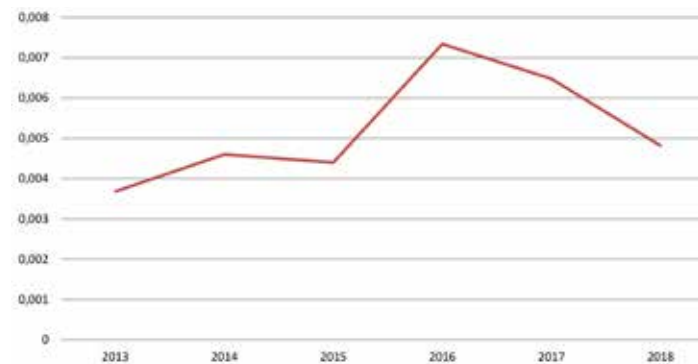
Total de la consommation de gaz en m³ par rapport aux degrés jours



Total de la consommation électrique en kwa par rapport à la production en m²



Indicateur du rapport entre le poids des déchets encre et solvants et les m² produits





Signature

Eric Louys

Eric Louys
Président de la Commission de Certification

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE

F. PROCHAINE DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE

La mise à jour de notre déclaration environnementale sera publiée en août 2020.

Zoning de Biron / Allée des Artisans, 3
B-5590 CINEY

T 083 21 62 58 / F 083 21 68 72

info@schmitz.be / www.schmitz.be

SOLUTIONS VISUELLES

IMPRESSION
LETTREGE
ENSEIGNE
SIGNALETIQUE

STAND/PLV
DECORATION
GRAPHISME
WEBDESIGN


SCHMITZ

